



PRÉFET DE LA CHARENTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPÉCIAL

26 NOVEMBRE 2015

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture
CS 92301
16023 ANGOULÊME CEDEX
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 13h30 – Site internet : www.charente.gouv.fr

SOMMAIRE

PRÉFECTURE

CABINET

Arrêté du 25 novembre 2015 portant interdiction de manifestation sur la voie publique du samedi 28 novembre 2015 à 00h00 au lundi 30 novembre 2015 à minuit.

Cet acte est consultable, sur demande, à la Préfecture
Service de Coordination des Politiques Publiques
05 45 97 61 55 ou 05 45 97 61 80